



Distribution de masques

2 masques lavables par personne offerts par la commune (p3)

A Saintines...

Bibliothèque, un espace de lecture pour tous (p7)



SOYEZ
**ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**


Saintines

 **PANNEAUPOCKET**
Informe et Alerte les habitants

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité de Saintines les informations de coupures réseaux, alertes météo sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

Panneau Pocket

Des informations par notifications.

Simple et gratuit (p6)

Horaires provisoires d'ouverture de la Mairie

Lundi après midi

14h - 17h

Jeuudi matin

9h - 12h

Accueil téléphonique tous les jours sauf le mercredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mot du Maire



DESMOULINS Jean-Pierre
Maire

Directeur de la publication
DESMOULINS Jean-Pierre

Rédaction

ANDRE Sébastien
DEBRAY Delphine
RIBOULEAU Geneviève
COIGNY Jeanine
CONNELL Sandrine
DUQUENNE Julien
ALVES Corinne
LEDUC Jessica

Conception

ANDRE Sébastien

Mairie de Saintines
2 place Foch
60410 Saintines
03.44.40.97.06
03.44.40.99.27 (fax)
mairie@saintines.fr

La crise sanitaire n'est pas terminée et nous devons rester vigilants. Comment retracer ces premiers mois de l'année 2020 ? Une année blanche où nous avons dû nous adapter aux contraintes sanitaires indispensables pour **enrayer la propagation du virus**.

Nous avons sacrifié plusieurs semaines en acceptant de mettre nos vies, nos activités, nos relations familiales en suspend pour endiguer l'épidémie. Nous ne le regrettons pas dans la mesure où cela a pu sauver des vies. Notre département a été **le premier lourdement touché**.

Nous avons perdu des proches, des amis, des citoyens de nos communes mais aussi des collègues élus. Les élections municipales ont été parfois le lieu de rassemblement qui a favorisé la contamination malgré les **mesures sanitaires prises par les municipalités**.

Les élus ont été pris de cours par la Covid-19 ; je pense tout particulièrement au secteur de Vaumoise, Crépy-en-Valois, La Croix-Saint-Ouen et Tracy-le-Mont. Il a fallu prendre des décisions rapides avec peu de moyens pour protéger la population. Chacun a fait face à cette situation inédite. Le prix à payer a été lourd, en **termes humain et économique**.


Les vacances se sont déroulées en oubliant souvent l'essentiel mais le virus était **toujours bien présent**. L'automne commence, la contagion est **toujours menaçante**. Nous devons rester solidaires et responsables en prenant toutes les mesures barrières pour se protéger et protéger les autres. Le port du masque, les distanciations, le lavage des mains et toutes initiatives pouvant endiguer la propagation du virus seront les bienvenues. Ne laissons pas **les personnes âgées et les plus fragiles** confinées dans la solitude et l'isolement.

C'est dans ce contexte qu'à notre niveau, nous avons décidé **d'acheter 2000 masques de protection** lavables. Une première distribution a eu lieu en septembre, une seconde sera organisée dans les prochaines semaines, suivie d'autres séances jusqu'à épuisement de notre stock.

Soyez vigilants, **prenez bien soin** de vous et de vos proches.

Votre Maire,
Jean-Pierre DESMOULINS

Inscription à nos manifestations



Règlement Général de Protection des Données

Afin d'être en conformité avec la loi sur le règlement de protection des données (R.G.P.D.), nous sommes dans l'obligation d'obtenir votre accord pour utiliser vos données personnelles.

Nous souhaitons continuer à vous faire bénéficier des festivités et distribution de cadeaux mis en place depuis de nombreuses années sur la commune.

Pour cela, nous avons besoin de votre accord pour constituer nos listings. Merci de nous faire parvenir ce questionnaire rapidement et, pour les événements de fin d'année 2020, **avant le 23 octobre**.

Sans nouvelle de votre part, nous ne serons plus en mesure de vous faire parvenir les invitations à nos différentes cérémonies.

Nous comptons sur votre réponse

Repas des aînés à partir de 60 ans	Galette des rois à partir de 60 ans
Fête des mères pour toutes les mamans	Colla des aînés à partir de 65 ans

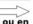
Toutes festivités et événements

Plan de prévention grand froid et canicule

Si vous résidez à votre domicile et que vous êtes concernés par une ou plusieurs de ces conditions :

- âgé de 65 ans et plus
- seul et dépendant
- handicapé
- vulnérable

Vous pouvez, via ce formulaire, vous inscrire au registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Ce fichier a récemment été utilisé dans le cadre de la crise sanitaire et du confinement.

Formulaire à compléter au verso et à déposer en mairie. 
Ce formulaire est également disponible sur le site Saintines.fr ou en libre service en mairie.

Nous organisons tous les ans différentes manifestations sur invitation, ce qui nous oblige à tenir un fichier avec vos données personnelles. Afin de nous mettre en règle avec le RGPD, nous avons distribué dans chaque boîte aux lettres de la commune des formulaires, ceux-ci étant à compléter et à nous redéposer en mairie afin de pouvoir participer aux différentes manifestations. Vous n'avez bien sûr aucune obligation de nous retourner ce questionnaire mais, dans ce cas, nous ne serons plus en mesure de vous faire parvenir d'invitation.

Avez-vous renvoyé votre formulaire?

Pour info

Qu'est ce que le RGPD?

Le RGPD est un règlement de l'Union européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Les principaux objectifs du RGPD sont d'accroître à la fois la protection des personnes concernées par un traitement de leurs données à caractère personnel et la responsabilisation des acteurs de ce traitement.

Dysfonctionnement de l'accueil au public du secrétariat de la mairie

Vous avez pu constater des disparités des jours et heures d'ouverture au public de la mairie. En effet, la secrétaire titulaire d'accueil est absente depuis le mois de février 2020. Après une courte reprise durant le confinement, elle est de nouveau absente depuis le mois de mai.

Il a donc fallu faire face aux besoins du service mais il n'est pas évident de trouver une secrétaire remplaçante au pied levé.

Pour ce faire, nous avons eu deux secrétaires de remplacement; la première nous a quitté au bout d'un mois pour une embauche dans une autre commune et, à ce jour, étant déjà en poste dans une autre mairie, la secrétaire actuelle est peu disponible.

C'est pourquoi nous avons dû réduire les heures d'ouverture de la mairie et vous prions de bien vouloir nous excuser pour cette gêne occasionnée.

Toutefois, nous avons bon espoir de retrouver le service d'accueil au public dans les meilleurs délais selon les dispositions à prendre et adaptées à la situation.

Pour info

Horaires provisoires

Lundi après midi

14h - 17h

Jeudi matin

9h - 12h

Distribution de masques

Comme nous l'avions déjà annoncé, 2000 masques ont été achetés par la commune. Les 17 et 19 septembre, nous avons tenu une permanence afin de remettre gratuitement cet équipement lavable à chaque personne de plus de 11 ans résidant à Saintines.



Remplacement ATSEM titulaire

La personne titulaire du poste, étant absente puis en congé, a été remplacée par une 1^{ère} auxiliaire de fin mai jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019/2020. Pour la rentrée, une seconde auxiliaire ATSEM a été recrutée pour une durée de 3 mois.

Nous lui souhaitons la bienvenue et apprécions une adaptation rapide et efficace auprès des enfants et des enseignantes.

Pour info

Le métier d'ATSEM

Le métier d'ATSEM appartient au domaine de la petite enfance. L'ATSEM accompagne tout au long de la journée les enfants de maternelle dans leurs activités. Elle apporte également une assistance technique et éducative à l'enseignant.

Chemisage et réparation des conduites d'eaux usées rue Edouard Collas

En prévision des travaux d'aménagement de voirie et trottoirs qui vont avoir lieu prochainement, il était nécessaire d'effectuer la réfection des canalisations d'eaux usées, la compétence assainissement (eaux usées et pluviales) revenant à l'ARC. Des travaux de chemisage des canalisations et de réparations, après détection à la caméra, ont été réalisés cet été.

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée mais indispensable pour le bon fonctionnement de notre réseau.

Le lancement du marché d'aménagement routier (en cours) permettra à la fois de faire les interventions nécessaires sur le réseau d'eaux pluviales (part ARC) et les travaux de voirie et trottoirs.

Pour une bonne entente, nous inviterons les usagers et surtout les riverains à une réunion publique de concertation.



Vie communale

Coupe et élagage des arbres

Les arbres devenus dangereux en surplomb du logement communal et appartenant à la commune dans la zone du parc du château ont été élagués.



Les arbres situés au niveau du pont du cimetière, propriété communale, ont été abattus afin de sécuriser le pavillon situé en contrebas.



Sécurité routière

Avec le beau temps, le marquage de la signalisation routière a été refait.

Tous les passages piétons, stops (marquage au sol) et les potelets ont été repeints (traversée de la commune, rue du cimetière et rue Edouard Collas).

La zone 30 km/h de la rue Jean Jaurès a été redessinée et mise en peinture. Tous les marquages "arrêt de bus" ont été refaits.



Travaux au presbytère

Après avoir restauré la façade et le pignon Nord de l'édifice ainsi que le versant de la toiture y compris le remplacement des gouttières, nous avons voté des crédits au budget pour refaire la totalité des installations électriques très anciennes, vétustes et devenues dangereuses avec un risque de court-circuit pouvant provoquer un incendie, d'où la nécessité d'effectuer ces travaux en urgence.

Ces travaux d'un montant de 9662,80€ sont financés par le budget communal à hauteur de 4862,80€ et du fonds de concours de l'ARC pour un montant de 4800€. Nous en profitons pour remercier l'ARC pour cette aide.

Nos agents ont remplacé deux portes-fenêtres en façade beaucoup plus étanches que celles existantes qui occasionnaient des déperditions de chaleur avec du simple vitrage.



Etude de la traversée de Saintines (RD123)

Avant d'envisager les aménagements routiers, la commune doit faire réaliser un diagnostic complet de la traversée (comptage des véhicules VL et poids lourds, vitesse, etc).

Une réunion préparatoire a eu lieu le 22 septembre dernier en présence de techniciens de l'ARC, du service transport de l'ARC et de la Région Hauts-de-France accompagnés des élus de la commune. Une étude chiffrée sera présentée par différents bureaux d'études et soumise au conseil municipal.



Taxe d'enlèvement des ordures ménagères



Nous avons tous constaté qu'un grand retard était survenu dans l'arrivée des factures de paiement de la redevance des ordures ménagères.

Retard dû, à la fois à la crise sanitaire, mais aussi au dysfonctionnement dans les services fiscaux de la Trésorerie. Après rapprochement du service concerné de l'ARC, cet incident technique est maintenant résolu.

Une première facture vous sera adressée dans les prochains jours. La facture prendra en compte la période allant du **1er novembre 2018 au 31 octobre 2019**.

Concernant l'année 2021, la redevance incitative sera supprimée pour revenir à la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et sera rattachée à la taxe foncière comme antérieurement. Une information plus précise sera diffusée en temps utile par les services de l'ARC.

Pour info

Messagères du tri

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous rapprocher du service de paiement des ordures ménagères de l'ARC.

Téléphone

03.44.85.44.75.

Mail

messengeresdutri@agglo-compiegne.fr

Incivilités

Nous constatons une recrudescence d'actes d'incivilité en tous genres :

- masques jetés sur le domaine public, déjections canines, sacs de détritus, sacs de bouteilles, litières de chat, crachats, etc.

- sans compter les appareils électroménagers, téléviseurs, matériaux de construction déposés dans le cimetière et dans le fossé de la montée du cimetière.

Cette situation **est intolérable et inadmissible** pour notre planète et l'environnement dans des lieux classés "Natura 2000", ce qui inflige des tâches très ingrates à nos agents.

Si nous souhaitons vivre dans un cadre agréable, respectons le bien commun et la nature pour **le bien-être de tous**.



Pour info

Verbalisation

Nous serons intransigeants en la matière. Les contrevenants s'exposent à une **verbalisation** pouvant aller **jusqu'à 180€**.

Transport ligne 111

Depuis septembre 2019, un minibus (ligne 111) passait à Saintines et desservait les communes de l'ex CCBA. Ce transport permettait de rejoindre également Verberie pour prendre l'ARC Express en direction de Compiègne. Cette ligne 111 était prévue en test 4 mois et a été prolongée jusque fin juin 2020 mais la fréquentation très insuffisante et un coût non négligeable ont entraîné sa suspension.

En septembre 2021, les transports vers Compiègne et les transports scolaires vers les établissements de l'ARC, dont la compétence est actuellement au Département, seront repris par l'agglomération. Nous espérons que ce nouveau marché négocié par l'ARC permettra à notre commune d'être mieux desservie. Nous travaillerons lors des prochaines commissions dans ce sens.

En attendant une amélioration de l'offre de transport, vous pouvez vous rendre à partir de Saintines sur différentes communes et Compiègne via AlloTic qui est un transport collectif à la demande.

+ simple,
+ de lignes,
+ d'horaires !



Là où les bus ne vont pas,
AlloTIC est là !



2€
le trajet
sur une même
ligne

Edition sept 2018

Guide pratique



Infos horaires

Entre 6h et 20h du lundi au samedi,
des horaires prédéfinis
pour favoriser les groupes.

Retrouvez-les :

- sur internet :
www.agglo-compiegne.fr/AlloTIC
www.oise-mobilite.fr
- par téléphone au 0 970 150 150
- aux points d'arrêts
- dans votre mairie
- à l'accueil de l'ARC

Réservations

Tout déplacement peut être réservé
jusqu'à un mois à l'avance et au plus tard
la veille du voyage avant 17h30
(avant 12h le samedi pour les courses du lundi).

La réservation se fait auprès
de l'agence Oise Mobilité :

- ☎ par téléphone au **0 970 150 150**
- @ par Mail : reservation-tad@oise-mobilite.fr



Pour info

Allotic ?

Le service est assuré par des artisans taxis du territoire, sur la base d'horaires prédéfinis et répartis en 8 lignes virtuelles, fonctionnant entre 6h et 20h et du lundi au samedi.

Le tarif de la course est fixé à 2€ par trajet, à régler directement au chauffeur. La participation des clients est réduite grâce au financement de l'ARC, aidée en ce sens par le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (Oise Mobilité).

Panneau Pocket

Fin août, nous avons mis en place un nouveau moyen de communication qui complète les outils déjà existants comme le panneau lumineux, le site internet, facebook et l'édition municipale.

Vous pouvez dès à présent télécharger gratuitement l'application Panneau Pocket sur vos smartphones et tablettes, mettre la commune de Saintines en favori et consulter nos dernières publications. En acceptant les notifications de l'application, vous recevrez nos prochaines nouvelles directement lors de la publication. Nous publions à un rythme raisonnable et uniquement entre 9h et 19h.

Panneau Pocket est totalement gratuit pour vous (à charge de la commune), sans pub et sans transmission d'informations personnelles. Depuis son lancement le 21 août, nous sommes 113 abonnés avec en moyenne 58 visiteurs par jour.



Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application Gratuite PanneauPocket



Cyber base

Le service de Médiation Numérique propose un service d'accompagnement informatique afin de rendre les usagers autonomes avec l'outil informatique.

Les animateurs des Espaces Cyber-base viennent à la rencontre des usagers afin de les initier et les sensibiliser aux nouvelles technologies.

Au travers d'ateliers informatiques s'adressant à toutes et tous, du tout débutant au plus à l'aise : l'apprentissage de l'outil informatique sur des sujets aussi divers que les bases pour vous donner les moyens d'utiliser un ordinateur et internet, le retour à l'emploi, la vie quotidienne, les loisirs, les démarches administratives, ou encore la maîtrise des réseaux sociaux. Un accompagnement plus personnalisé est également possible pour apprendre à maîtriser tablette, smartphone ou autre outil numérique.

Les Ateliers débuteront à Saintines le jeudi 12 novembre, de 15h00 à 17h00 à la salle des Fêtes (à raison d'un jeudi sur 2, semaine paire, hors vacances scolaires).

Le thème de cet atelier en novembre sera : souris-clavier.

L'inscription annuelle à ces ateliers sera pour le moment gratuite, les tarifs n'ayant pas encore été arbitrés.

Pour toute inscription, il faut :

- remplir un formulaire et le signer
- présenter sa carte nationale d'identité valide
- présenter un justificatif de domicile

Renseignements : www.bibliotheques.compiegne.fr

Téléphone : 03.44.42.56.30

Découverte d'applications
Instagram, Youtube, Pinterest,...

Utiliser un appareil numérique
smartphone, tablette, Ipad

INTERNET ET MULTIMÉDIA
Ateliers permettant de découvrir et maîtriser les différents supports et applications liés à internet et au multimédia (image, musique, ressources,...)

Débats
Cyber sécurité,
Les réseaux sociaux, ...

Protection et archivage
Cyber sécurité, le Cloud,
protéger son PC

Création d'images
Canva, Photofunia,
Fizzer, ...

Connaître les sites :
- Achat/vente en ligne
Vacances en ligne,
Réserver son billet de train, ...

- Services de navigation web
Découvrir Google,
Google street view, ...

LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

CYBER BASE
DE L'AGGLOMÉRATION DE LA
RÉGION DE COMPIÈGNE

Liste des ateliers

B.a.-ba de l'informatique
Vie quotidienne
Travaux Pratiques
Emploi
Internet et multimédia

B.A.-BA DE L'INFORMATIQUE
Découverte du monde numérique et web

Souris/Clavier

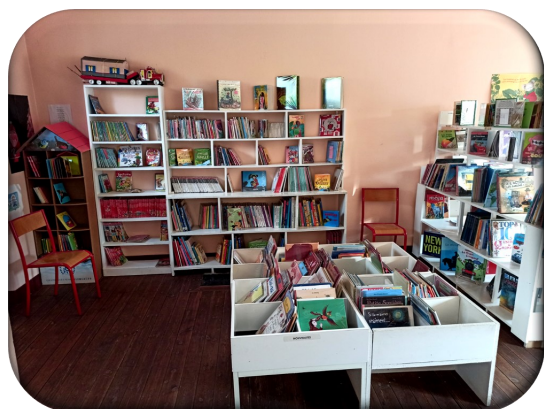
Réviser son B.A. BA

Nous contacter
03.44.42.56.30
cyberbases@aggllo-compiegne.fr

Bibliothèque Municipale

Depuis de nombreuses années, la bibliothèque de Saintines ouvre ses portes aux enfants, parents, grands-parents et surtout à toute personne désirant lire.

Cet espace de lecture est ouvert tous les mardis de 16h30 à 17h30 (sauf pendant les vacances scolaires). Vous pouvez y emprunter gratuitement des romans, BD etc.



Un service de réservation est disponible tous les mois grâce au bibliobus et un renouvellement de livres s'effectue tous les 6 mois avec la bibliothèque de Senlis.

Cet espace de culture est également mis à disposition des élèves de l'école qui, selon les classes, empruntent des livres.



Le bon fonctionnement de la bibliothèque s'appuie sur deux bénévoles, Anne-Marie et Corinne, qui gèrent les entrées et sorties des livres ainsi que les échanges avec la bibliothèque de Senlis en se rendant sur place.



Crise sanitaire oblige, le port du masque est obligatoire et du gel hydroalcoolique est à disposition à l'entrée. Un maximum de 4 personnes peut être accueilli en même temps.

Régulièrement de généreux donateurs déposent des livres, un grand merci à eux.



Droit de réponse

L'article « Point sur la MJC avec une rentrée difficile » en page 8 de notre édition d'octobre 2019 a suscité des maires de Saint-Sauveur et Verberie un droit de réponse.

Droit de réponse de Michel Arnould, maire de Verberie.

En novembre 2019 est paru un article intitulé « Point sur la MJC avec une rentrée difficile » (numéro 53 de ce journal municipal), dans lequel je fais l'objet d'attaques personnelles. C'est une attitude discourtoise que je déplore.

On ne peut pas continuer à faire semblant que tout va bien à la MJC depuis de nombreuses années alors qu'une lettre du 3 octobre 2016 co-signée par tous les maires dont celui de Saintines stipule l'inverse.

En 2018, des courriers de la préfecture adressés au directeur mentionnaient des dysfonctionnements importants. Le maire de Verberie, comme d'autres administrateurs, n'en a pas été informé par la MJC.

Ne pas faire de vagues et glisser la poussière sous le tapis en priant pour que tout se passe bien n'est pas une bonne politique. Lorsque les catastrophes arrivent chacun s'étonne alors du silence et de l'absence de réaction de ceux qui savaient ou auraient dû savoir.

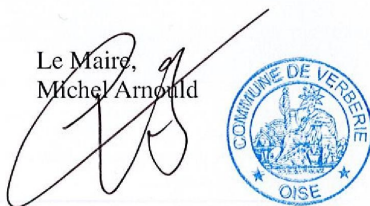
Une convention tripartite a été établie en mai 2019. Elle doit lier chaque commune à la MJC et à la coordination des MJC des Hauts de France. Elle comprend notamment les modalités de recrutement du directeur. Elle a été signée par les communes de Saint-Sauveur et Verberie.

Je n'ai pas connaissance à ce jour d'un retour accompagné de propositions de la commune de Saintines et ce en dépit des engagements pris par celle-ci. Dans ces conditions, il n'est toujours pas possible de recruter un directeur.

Mon seul objectif est la qualité du périscolaire pour les enfants et le service apporté aux familles.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Michel Arnould



Droit de réponse de M. Claude Lebon, Maire de Saint-Sauveur

Comme suite à l'article paru dans le n°53 de novembre 2019 page 8, intitulé « Point sur la MJC avec une rentrée difficile », des informations complémentaires sont à apporter :

Une lettre **datée du 3 octobre 2016**, adressée à Madame Barbier, présidente de la MJC, et signée de l'ensemble des maires, dont M. Desmoulins, maire de Saintines et le maire de Néry, signalait des **dysfonctionnements de la structure**, dont **le directeur était M. Sylvain Dubois**. Entre autres :

- Situation de travail non-conforme d'un salarié
- Difficultés relationnelles entre le directeur et le personnel
- Démission de membres du bureau du fait du non-respect par le directeur de décisions prises par les administrateurs
- Information insuffisante sur les difficultés rencontrées dans le fonctionnement et les finances.

Les dysfonctionnements de la MJC étaient connus de tous depuis + de 3 ans.

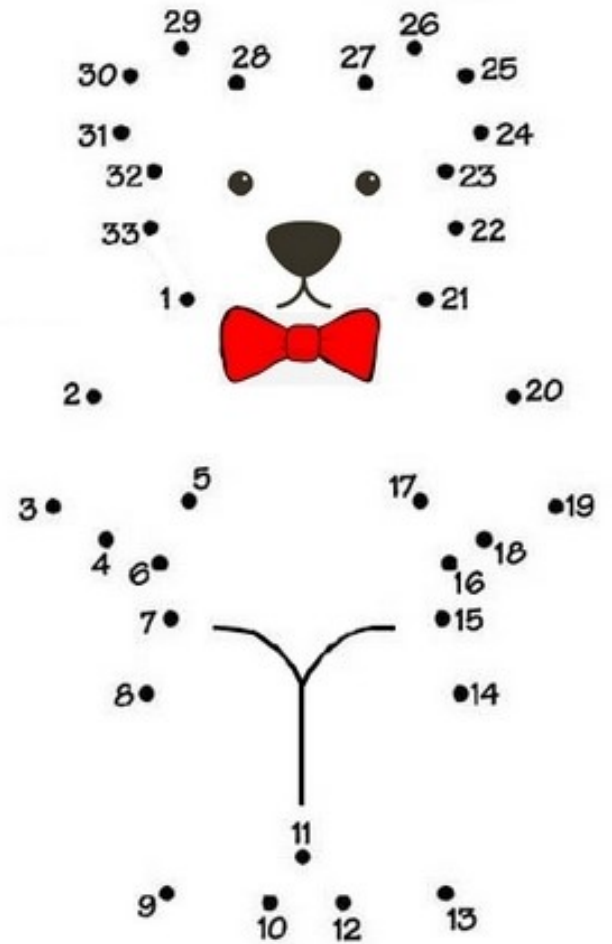
Et, je n'étais pas le maire de Saint Sauveur à cette époque.

- 2) Par la suite, lors du 1^{er} semestre 2019, le Conseil d'administration de la MJC et les maires ont travaillé sur les projets de convention à venir et le mode de calcul de la contribution des communes au poste de directeur. **Un document final était élaboré** devant être soumis au Conseil municipal de chaque commune. Chose faite et votée pour Saint Sauveur en juillet dernier.
- 3) Enfin, Je me garderai bien de penser quoi que ce soit des motivations de chacun dans cette affaire. Seul compte pour moi, **l'intérêt des enfants et de leurs familles.**

SUDOKU

	8	2				6		
		4	7		8		1	
6		7			2			4
				8		5		
8			4		9			1
		1		7				
5			3			8		2
	1		5		6	9		
		6				1	5	

Dessin à relier



Mots Fléchés

HORIZONTAL

- 3 Département
- 4 Région
- 5 Communauté de commune
- 7 Sport de combat
- 10 Batiment administratif
- 11 Fête des morts
- 12 Plus haute tour d'un chateau
- 14 Lieu pour lire et conserver des livres

VERTICALE

- 1 Village
- 2 Pays
- 6 Pour faire du feu
- 8 Lieu de culte
- 9 A eau ou à vent
- 13 Lieu d'apprentissage
- 15 Assemblée délibérante élue de la commune

Ciné rural

Les séances de cinéma à la salle des fêtes ont repris le 05 septembre en espérant que cela puisse continuer dans les mois qui suivent.

Toutes les mesures sanitaires sont mises en place pour votre sécurité : distance entre les spectateurs, mise à disposition de gel hydroalcoolique et port du masque obligatoire.

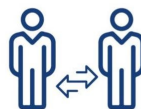
Les séances sont programmées du mois de septembre au mois de novembre puis de janvier à avril. Le tarif est de 4 euros pour les adultes et de 3 euros pour les enfants jusqu'à 16 ans.

L'équipe de projection et organisateurs sera heureuse de vous accueillir lors des prochaines séances.

Pour garantir la bonne santé de tous



Port du masque obligatoire pendant toute la projection à partir de 11 ans



Respect des distanciations



Lavage des mains au gel à l'entrée



Boissons et aliments interdits

Attention, le nombre de places est susceptible d'être limité.

TARIFS

4€ tarif plein

3€ moins de 16 ans / carte de soutien



PLUS D'INFORMATIONS

03 44 48 37 30 | contact@cinerural60.com
cinerural60.com rubrique « Films à l'affiche »



Journées du patrimoine

Pour la 4^{ème} année consécutive, les propriétaires du donjon de Saintines ont ouvert les grilles du château pour nous faire découvrir leur patrimoine.

Lors de ces 2 matinées, les 19 et 20 septembre, une trentaine de personnes a pu visiter les abords du donjon avec les commentaires historiques de Charlotte et Geoffrey. Petite nouveauté cette année : visite de l'église et de la fontaine Saint Jean Baptiste.

Cette visite était très conviviale. Nous remercions nos deux hôtes pour leur investissement et le temps passé à nous transmettre leur passion de la vieille pierre.



Blason de la famille des Vieux-Ponts, situé dans l'église



Fêtes et Cérémonies

Fête foraine

La fête foraine ayant été autorisée par la préfecture de l'Oise, celle-ci a pu se tenir ce week-end de la Saint Denis. La mairie a de nouveau offert 4 tickets de manège pour les enfants scolarisés à l'école de Saintines, le temps était plus ou moins au beau fixe, les mesures de sécurité étaient mises en place, toutes les conditions étaient réunies pour que les enfants en profitent et passent un moment tant apprécié à la fête foraine.



Résultats des jeux

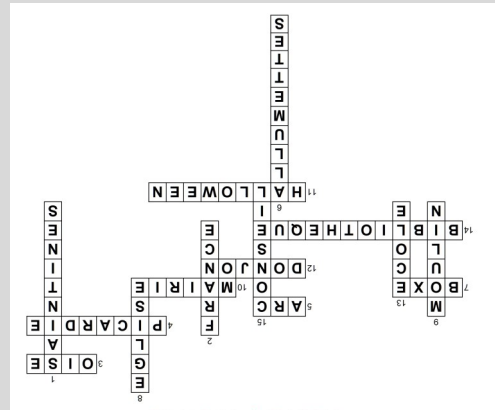
2	3	6	8	9	4	1	5	7
7	1	8	5	2	6	9	4	3
5	4	9	3	1	7	8	6	2
9	2	1	6	7	5	4	3	8
8	6	5	4	3	9	7	2	1
4	7	3	2	8	1	5	9	6
6	9	7	1	5	2	3	8	4
3	5	4	7	6	8	2	1	9
1	8	2	9	4	3	6	7	5

Manifestations futures

En raison de la conjoncture sanitaire actuelle, nous ne sommes pas en mesure d'assurer la fête d'Halloween fin octobre. Cette après-midi festive attire beaucoup d'enfants et d'adultes mais il est plus prudent d'annuler cet événement, à notre grand regret.

Le repas des aînés ainsi que la soirée beaujolais nouveau sont également annulés.

Des décisions seront prises au fur et à mesure pour les manifestations suivantes.



Associations de Saintines

EPSOVAL

Comme chaque année, depuis notre ouverture en 2017, nous avons participé à l'opération « Glanage et Partage » le samedi 19 septembre en collaboration avec M. PILAT, agriculteur à la ferme de la Borde à Raray et la société Touquet Savour.

Un après-midi festif où chacun ramasse des pommes de terre et des oignons, les pèse et repart avec. Le poids total obtenu détermine la quantité que la ferme de la Borde et la société offrent à l'épicerie tout au long de l'année.

Ces produits sont distribués gratuitement à nos bénéficiaires.

Nous remercions vivement tous les participants, bénévoles, bénéficiaires et autres.



La Présidente
Jeanine COPIGNY

LE BUS DÉPARTEMENTAL POUR L'EMPLOI

Saintines

Le 4 novembre et
Le 17 décembre.



CRÉPY-EN-VALOIS • NANTEUIL-LE-HAUDOIN

EMPLOI

INFORMATIONS

SUIVI

INSERTION

FORMATION

ÉCOUTE



IPNS 460 exemplaires, ne pas jeter sur la voie publique

▶▶▶ SERVICE DÉPARTEMENTAL ITINÉRANT OUVERT À TOUS